

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISANT

Tous les VENDREDIS

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Le Clairon

UNE GRANDE ROUTE DE ST-HYACINTHE A MONTREAL

Une importante délégation composée de citoyens de la cité de St-Hyacinthe, de la paroisse de Ste-Madeleine, de la paroisse de St-Damase, de la paroisse de St-Jean-Baptiste, de la paroisse de Rougemont et de la paroisse de Chambly s'est rendue à Montréal la semaine dernière rencontrer l'honorable ministre de la Voirie, M. Tessier pour demander au gouvernement de relier la route macadamisée qui part de Chambly pour se rendre à Longueuil à la ville de St-Hyacinthe par une route qui serait macadamisée aux frais du gouvernement.

Notre député au local M. T. D. Bouchard a présenté les membres de la délégation du comté de St-Hyacinthe. M. Edmond Robert, député a présenté ceux du comté de Rouville et les citoyens de la paroisse de St-Mathias étaient accompagnés de M. Séverin Letourneau, député d'Hocheleaga.

La ville de St-Hyacinthe qui est le corps municipal le plus intéressé à la création de cette grande route s'était fait représenter à cette délégation par des membres du conseil municipal et des membres de la Chambre de Commerce. MM. le Dr Jacques, Magloire Côté et Aimé Amyot représentaient notre conseil de ville. La Chambre de Commerce était représentée par M. Henri Sicotte et M. Antonio Godbout. Le préfet du comté M. Alphonse Poirier, maire de Ste-Madeleine, un des premiers promoteurs de ce projet, était aussi présent avec une forte délégation de cette paroisse. M. Arthur Choinière, marchand important de St-Damase était à la délégation avec plusieurs citoyens de cette paroisse. Le maire de St-Damase conduisait la délégation.

M. Bouchard après avoir présenté les délégués de son comté a expliqué à l'honorable ministre les raisons militantes en faveur de la création de cette grande route macadamisée. Il dit que le gouvernement a déjà commencé à construire à différents endroits de la province de grandes routes pour relier les grands centres ruraux aux cités les plus importantes de la province. Il croit qu'il est du devoir du gouvernement de relier au plus tôt possible la ville de Saint-Hyacinthe, une des plus importantes de la province à la métropole. D'ailleurs les frais de construction de cette grande route seront relativement peu élevés attendu qu'il reste une faible partie du chemin à macadamiser. On parle de deux tracés différents, mais M. Bouchard déclare qu'il n'a objection à aucun des deux et qu'il laissera le gouvernement choisir le tracé qui conviendra le mieux aux intérêts de tous. MM. Magloire Côté et Amyot ont aussi insisté pour la construction de cette route au nom du conseil de ville de St-Hyacinthe. Ils se sont déclarés plutôt favorables à ce que la route passe par St-Damase et Rougemont dont St-Hyacinthe est le marché naturel, mais ils ont déclaré qu'ils seraient satisfaits même au cas où le gouvernement déciderait de faire passer la route dans une autre direction. M. Antonio Godbout a fait les mêmes représentations au nom de La Chambre de Commerce. M. Godin maire de la paroisse Notre-Dame et M. Lozeau maire de St-Damase ainsi que les délégués de Rougemont ont insisté pour que le gouvernement construise cette route en passant par St-Damase et Rougemont. M. Poirier, préfet du comté et maire de Ste-Madeleine a insisté fortement pour que la route passe dans sa municipalité pour se diriger à Chambly à travers St-Jean-Baptiste et St-Mathias. Les députés Edmond Robert et Séverin Letourneau ont aussi insisté pour que le gouvernement suive ce dernier tracé.

L'honorable ministre de la Voirie, a déclaré qu'il étudierait sérieusement la question de la création de cette route dont l'utilité lui est apparente. Il déclare qu'il soumettra le projet à l'approbation du cabinet des ministres.

M. Bouchard qui s'occupe depuis deux ans du projet de relier St-Hyacinthe à Montréal par une route faite par le gouvernement paraît assuré de sa réalisation. L'honorable M. Tessier lui a laissé entendre que les ingénieurs de son département feraient le relevé du tracé de cette route dès l'automne prochain.

A propos d'annonce

Ces jours derniers, on lisait sur une pancarte, dans la vitrine de l'un de nos grands magasins d'habits confectionnés: "Fille demandée pour pantalon." Il a dû s'en présenter un grand nombre. De nos jours, il y a course au pantalon. A la promenade, en voiture, le "cavalier" pass les rênes à sa "dondaine." Dans les avis de mariage, ce n'est plus l'homme qui épouse une telle; c'est une telle qui épouse un homme. Le féminin l'emporte sur le masculin. Puis

les filles "s'emmailotent" dans une jupe qui rappelle la jambe d'un pantalon. Et dire que la plupart des ménages, parmi ces petits "crevés," tournent mal. Après quelques mois, l'homme s'éduite veut reprendre le dessus et le "diable est aux vaches." Demandez aux avocats combien de ménages sont heureux de nos jours. Nous n'avons point le divorce, mais nous avons pis: l'enfer sur la terre. Il n'avait point tort le gars qui disait: "Le mariage, c'est un tourbillonnement entre l'homme et la femme tel que la poussière en vole!"

LE COLLEGE AVICOLE DE ST-THOMAS D'AQUIN

Il y a déjà quelques temps un groupe d'amateurs de volailles de race dans le but de promouvoir les intérêts de l'aviculture dans notre région fondèrent dans le village de St-Thomas d'Aquin, à quelques milles de la ville de St-Hyacinthe, un collège pour l'enseignement de cette science agricole. Les principaux promoteurs de cet enseignement furent M. l'abbé J. B. A. Allaire, curé de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, et M. Henri Tousignant, conférencier agricole du gouvernement de la province de Québec, étant spécialisé dans l'enseignement de l'aviculture. Grâce au travail et à l'énergie de ces deux Messieurs, la paroisse de St-Thomas d'Aquin a été dotée d'un collège avicole de nature à rendre des services considérables aux cultivateurs et à tous ceux qui s'occupent de l'élevage des volailles.

Dans le but d'aider au développement de l'enseignement du collège avicole de St-Thomas d'Aquin un grand nombre de personnes qui s'occupent des intérêts bien compris de l'agriculture ont signé une requête demandant au gouvernement de la province de Québec un octroi spécial pour aider le collège avicole dans son œuvre. Cette requête a été soumise à notre député. M. T. D. Bouchard l'a signée et il tâchera d'en faire adopter les conclusions par le département de l'Agriculture de Québec.

M. T. D. Bouchard s'intéresse beaucoup au succès de cette entreprise, d'abord pour les services qu'elle peut rendre à la classe agricole en général et ensuite parce qu'elle est née et qu'elle vit au sein du comté de Saint-Hyacinthe. Notre député vient de

recevoir de M. l'abbé J. B. A. Allaire, en partance pour la Belgique la lettre suivante.

Compagnie Générale Transatlantique
Bord de la Touraine.

Québec le 27 juin 1914,

M. T. D. Bouchard M. P. P.

St Hyacinthe Qué.

Monsieur,

Je ne veux pas laisser le pays pour mon voyage de deux mois en Europe sans vous remercier de la bonté que vous avez eu de signer notre requête en faveur du collège avicole de Saint-Thomas d'Aquin. On m'assure que de plus vous avez l'intention de la pousser de votre mieux, c'est un nouveau sujet de gratitude de ma part à votre égard.

Nous sommes à bord dix prêtres, onze frères et vingt religieuses.

Je m'en vais surtout en Belgique pour y étudier le mouvement co-opératif et l'organisation de l'enseignement avicole dans le but d'en faire ensuite bénéficier le district de St-Hyacinthe et ses environs.

Encore une fois mes meilleurs remerciements,

De votre dévoué,

J. B. A. Allaire, Curé.

Nul doute que le collège avicole de St-Thomas d'Aquin profitera considérablement des travaux que M. l'abbé J. B. A. Allaire fera en Belgique dans le but de se renseigner sur l'aviculture pour en faire profiter ensuite les classes agricoles de notre région.

Nous profitons de cet entre-filet pour souhaiter un heureux voyage à l'agronome distingué qu'est le révérend M. Allaire.

UN AVEU SIGNIFICATIF

En 1911, M. E. D. Smith de Winnipeg, Ont., proclamait bien haut avec les autres partisans de M. Borden la folie de ceux qui pensent à faire du "troc ou du commerce avec les Yankees." Ce dévouement à la cause Borden a eu la récompense qu'il méritait: en 1914 M. Smith est devenu le sénateur Smith et il est à la tête d'un des plus grands commerces de fruits du Canada. A la fin du mois de mai dernier, la maison du sénateur Smith envoyait aux commerçants de fruits une lettre circulaire dans laquelle apparaissaient les déclarations significatives suivantes:—

"Nous faisons venir actuellement des fraises du sud, par charges complètes de wagons glacières pour notre fabrique de confitures et de fruits, en boîtes, et nous pourrions vous en fournir de très belles qualité et à des prix plus bas que tous les autres. Nous avons commencé ces importations l'année dernière et ceux qui ont acheté ces fraises en ont été extrêmement satisfaits et nous ont conservé leur clientèle tant que nous en avons eu."

Il y a trois ans M. Smith et les autres partisans de M. Borden criaient sur tous les toits qu'il serait absurde pour le Canada de chercher à développer son commerce avec les Yankees. "Le Canada ne profiterait nullement de ce commerce," disaient-ils: "du reste les relations commerciales avec les Yankees entraîneraient inévitablement l'annexion du Canada et le démantèlement de l'Empire."

Aujourd'hui voilà que le sénateur Smith admet que sa maison a eu des rapports commerciaux avec les Etats-

Unis l'année dernière et quelle s'en est bien trouvée.

Il admet également que grâce à ces relations commerciales cette année, sa maison a pu fournir des fraises au mois de mai à des prix très avantageux. Ce petit incident fournit un nouveau commentaire sur la sincérité et le jugement des Borden et des Smith qui affirmaient il y a trois ans d'une manière si bruyante leur foi en la restriction du commerce.

Mais si ce fait démontre l'erreur et la mauvaise foi de nos adversaires, il nous démontre également que le programme adopté par les libéraux en 1911 reposait sur de saines bases et que les libéraux avaient absolument raison lorsqu'ils prétendaient que la politique de libre échange préconisée par Laurier opérerait à l'avantage des deux, le consommateur canadien et le producteur canadien. Pendant la campagne de 1911, les conservateurs et les journaux libéraux ont fait remarquer qu'en raison des différences qui existent entre les climats des deux pays, il arrive parfois que l'on peut se procurer des légumes et des fruits aux Etats Unis avant que ces produits soient mûrs au Canada et que les prix diffèrent de temps à autre suivant les variations des saisons entre les deux pays. Dans ces circonstances il y a des occasions où il serait avantageux pour les Canadiens d'acheter aux Etats Unis tandis qu'à d'autres époques, c'est le marché canadien qui serait le plus avantageux.

La lettre envoyée par la maison du sénateur Smith justifie l'attitude libérale. A l'époque indiquée par cette lettre, les Canadiens avaient avantage à acheter des fraises américaines. A une autre époque, les gens de certaines parties du Canada pourraient trouver avantage à acheter d'autres produits américains. A d'autres époques encore

les Américains seraient heureux d'acheter nos produits. Non seulement la lettre de Smith fait ressortir tous ces faits, mais elle va plus loin, elle rappelle que sous la politique libérale, les fraises et les autres produits naturels venant des Etats Unis auraient été admis sans payer de droits au Canada tout comme ces produits expédiés par le Dominion auraient été dispensés de droits en entrant aux Etats Unis. Mais, grâce à l'aide d'hommes de la trempe du sénateur Smith, M. Borden a pu leurer une majorité de Canadiens pour leur faire appuyer son programme sur la restriction du commerce, de sorte que si les Canadiens ont avantage à acheter aux Etats Unis, à certaines saisons, des fraises et d'autres produits naturels, ils sont obligés de payer non seulement le prix de ces fraises et le profit du marchand, mais aussi le droit de douane imposé. Voilà une des causes essentielles de la cherté extraordinaire de la vie à l'heure actuelle!

ENCORE LA MACHINE DU MANITOBA

La machine Rogers s'est remise à fonctionner. On vient de découvrir que des cabaleurs experts possédant de longue années d'expérience ont obtenu l'émission, à Winnipeg, de quelque 1500 faux certificats de naturalisation pour remplir les listes électorales de la ville en vue des élections provinciales qui doivent avoir lieu au Manitoba. Avec ces noms fictifs sur la liste, et des télégraphistes amenés des Etats-Unis, il sera facile à la machine d'enregistrer des centaines et peut être des milliers de votes absolument illégaux.

Cette conspiration a été révélée il y a quelques jours, dans un discours public, par M. T. H. Johnson, un avocat bien connu de Winnipeg. M. Johnson a non seulement révélé les détails principaux de l'affaire, mais il affirme qu'elle a été élaborée dans un des bureaux du Gouvernement, celui de M. J. Johnstone, inspecteur en chef des licences à 261 Fort Street, Winnipeg. Les gens qui ont fait ce travail, a-t-il ajouté, ont été payés sur les fonds publics, tout comme l'inspecteur. Pour montrer qu'il ne parlait pas en l'air, M. Johnson a déclaré qu'il s'était procuré des originaux de quelque uns de ces certificats, et qu'il les avait placés dans un coffre fort. "Que l'on fasse une enquête quand on voudra," déclara-t-il, je suis prêt."

La préparation de ces faux certificats de naturalisation avait été confiée à un certain nombre d'experts de la machine. Un groupe de cabaleurs préparait une liste de noms fictifs de nègres qui n'existaient pas. Un autre préparait une liste de Ruthènes imaginaires; un autre encore d'Allemands. D'autres préparaient des listes pour d'autres nationalités. On donnait aussi des lieux de résidence supposés pour des électeurs imaginaires. Par exemple, dix sept votants figurés avaient été inscrits comme demeurant dans une maison imaginaire. L'organisation de fraudeurs politiques n'avait rien négligé qui pût assurer le succès de la conspiration. Il fallait à tout prix sauver le Gouvernement Roblin aussi les conspirateurs travaillèrent-ils consciencieusement.

La machine du Manitoba est devenue fameuse entre toutes les machines canadiennes. Elle s'est formée lorsque l'Hon. Robert Rogers était un membre du Gouvernement Roblin. Elle a été bien huilée et tenue en bon état de fonctionnement depuis que M. Rogers est entré dans le Cabinet Borden. Elle a été employée pour essayer

d'obtenir le contrôle des affaires de la Saskatchewan dans les élections provinciales de 1912. Elle a été employée également dans la honteuse campagne de l'élection partielle fédérale de MacDonald Manitoba, où elle a même tant fonctionné que le conservateur qui avait été élu par son entremise a dû quitter son siège au Parlement. Elle a été employée aussi, mais sans succès, dans les élections provinciales de l'Alberta en 1913. Dans l'élection fédérale de Châteauguay, qui fut l'une des plus corrompues de l'histoire canadienne, les méthodes et la machine régénèrent en maîtresses.

Et voici que la machine est remise en opération! Ce projet de faux certificats de naturalisation n'est que l'un des nombreux trucs politiques qui vont être joués. S'imagine-t-on que l'Hon. M. Rogers laisserait passer à d'autres qu'à ses amis le contrôle des affaires au Manitoba! La machine fonctionnera donc jour et nuit pour retenir la province sous la griffe du régime Rogers Roblin.

INVENTION ORIGINALE

L'esprit inventif de nos compatriotes se déploie dans tous les domaines de l'activité industrielle et sur ce point mal avisé qu'oserait prétendre que les Canadiens-français sont de la race inférieure. Pour être un grand homme dans le domaine des inventions mécaniques ou autres, il n'est pas nécessaire de trouver le levier que rêvait Archimède pour soulever le monde, ni de découvrir un moyen pour dénoier l'homme dans la lune.

De très modestes inventions ont fait accumuler plus de fortune et mieux servi au bien-être de l'humanité en général, qu'infinités d'autres que nous serions tenté de qualifier d'ordre métaphysique.

Au nombre de ces modestes découvertes, qui ont accès dans tous les foyers et se conquèrent une popularité toujours croissante, se range l'Enveloppe Nouvelle que vient d'inventer Mr. Joseph P. Thériault, autrefois de Rimouski et qui habite actuellement à St-Hyacinthe. Cette enveloppe est toute une révélation d'ingéniosité tant que de simplicité. Mais personne n'y avait encore songé, et maintenant que notre jeune compatriote l'a sortie du néant, elle va certainement révolutionner l'art de la correspondance, à cause du double emploi qu'on peut en faire sans détériorer d'un iota la correspondance.

L'enveloppe Thériault sera surtout utile aux grandes maisons de commerce, aux grandes compagnies qui envoient à leurs correspondants une deuxième enveloppe pour leur réponse.

Tout le monde en retirera également un bénéfice par le fait qu'elle peut servir deux fois, économise 50 pour cent de papier et protège toujours grâce à son mode particulier d'ouverture, la correspondance intérieure.

La patente de M. Thériault est en vente en ce moment et assure à son auteur une superbe aubaine, car ce dernier a refusé déjà plusieurs milliers de dollars pour son invention.

M. Thériault a pris ses brevets pour le Canada et les Etats Unis et fait présentement des démarches pour protéger sa patente dans les autres pays.

Son génie ne s'est pas contenté de ce nouveau-né conçu pour ainsi dire durant ses heures de loisirs. Il est l'auteur d'une autre invention pour auto qui émerveillera assurément les connaisseurs, le public aussi bien que les automobilistes. Son brevet à ce sujet est sous préparation.

Le Clairon félicite M. Thériault de la trouée qu'il se fait dans l'inconnu, pour le bien de ses semblables et lui souhaite de marcher toujours de succès en succès.

Salle des Nouvelles Locales

LA PLUIE D'OR

Il a tombé durant deux jours une pluie fine et pénétrante qui est pour la terre la meilleure que l'on puisse souhaiter.

Malheureusement le foin est déjà en épis et l'eau arrive trop tard: le fourrage est maigre et la récolte en sera bien inférieure à la moyenne. Mais pour les légumes, pour le grain, la pluie fait merveille. C'est proprement de l'or qui tombe du ciel sur la terre, puisque le rendement agricole est à la base même de notre prospérité. Si les citadins sont de maussade humeur parce qu'ils se mouillent, les cultivateurs, les braves "habitants" sont dans la jubilation. Il leur suffit de faire un tour sur la ferme pour voir pousser à vue d'œil les cultures.

A la vérité une abondante récolte veut dire qu'à l'automne les choses nécessaires à la vie seront meilleures et se vendront moins chères. C'est pourquoi nous souhaiterions que la pluie ne cesse pas trop vite.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

M. J. C. Chapais, assistant commissaire d'agriculture du Canada, vient d'appeler l'attention de l'éditeur de La Gazette de l'agriculture, sur une erreur qui a paru dans un grand nombre de documents officiels, cette publication comprise, donnant à entendre que la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec avait été organisée en 1814. M. Chapais a transmis le premier rapport annuel de cette institution qui fait voir qu'elle a été formée en 1882. La loi (45 Vict. 1882 Chap. 46) autorisant l'établissement de cette société a été passée le premier mai 1882 et la première convention a été tenue à St-Hyacinthe le 28 novembre de la même année. Le premier secrétaire trésorier fut M. J. de L. Taché.

BEAU SUCCES

Le 27 juin, la Distillerie de Saint-Hyacinthe a chargé, pour être expédiés dans Ontario dix sept chars d'animaux. Tous ces animaux étaient les plus beaux qui n'ont jamais été expédiés d'ici et les connaisseurs qui les ont vu s'accordent tous à dire qu'ils étaient les plus beaux engraisés dans les distilleries cette année.

Le succès de cette entreprise est en grande partie dû à M. D. J. Brennan, gérant de la distillerie, qui depuis plusieurs années s'occupe d'un e manière spéciale de cette importante branche de l'industrie, et il mérite certainement des félicitations pour les succès obtenus.

Les compagnies de chemin de fer Q. M. & S., du G. T. R. et du C. P. R. on des engins et des wagons spéciaux pour faire le transport de ces consignations.

PRIS SUR LE FAIT

Un jeune homme du nom de Vigneault a été condamné mercredi par le magistrat Marin à quinze jours de prison pour avoir volé deux parapluies et quelques paires de claques à la résidence de M. Samuel Casavant rue Girouard. L'audacieux voleur fut surpris dans l'accomplissement de sa triste besogne par Melles. Denis et Nault qui le rencontrèrent sortant de chez M. Casavant, avec les objets en question. De suite elles avertirent M. Casavant qui informa la police. L'on réussit à découvrir le voleur dans un des hangars de MM. Demers & Cooney marchands de charbon, près de la ligne du Grand Tronc. Il dit avoir commis ce vol pour tâcher d'avoir quelque chose à manger, n'ayant pris aucune nourriture depuis deux jours.

PATATES DE CHOIX

Livrées à domicile 75 cts du minot appelez Phone 364 ou 378

AU THEATRE BIJOU

Mde De Lortie et ses artistes continuent leurs succès, "A L'Essai" a remporté un véritable triomphe et les chansons ainsi que la mise en scène soignées ajoutent un cachet particulier à cette comédie musicale. Jeudi, vendredi et samedi. "Le Matamore" avec M. Thibault dans le rôle comique.

LES BANDITS TRAGIQUES

Mercredi le chef Foisy recevait un téléphone que Bourret et Foucault étaient tous deux à Coaticook et voici comment leur prétendue présence à cet endroit a été signalée.

Un des employés du cirque Robinson qui avait été congédié par ses patrons est allé déclarer à l'agent du chemin de fer que les deux bandits en question travaillaient pour le cirque au montage des tentes. De suite l'on téléphona en notre ville et à Montréal pour demander du renfort. Sur le train de cinq heures et demie, de l'après midi, le détective Fafard et deux autres détectives de Montréal se sont rendus à Coaticook mais nous n'avons pas eu de nouvelles du résultat de leurs démarches.

POUR LES ARBORICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, vient de publier une circulaire expliquant de quelle façon il aide les arboriculteurs à protéger leurs arbres contre les attaques des insectes et les maladies fongueuses. Le département offre à toutes les sociétés agricoles comprenant au moins dix membres—sociétés d'agriculture, cercles agricoles, coopératives—un subside égal au moins à la moitié du prix payé comptant pour l'achat d'un ou de plusieurs pulvérisateurs, jusqu'à concurrence de la somme de \$15.00 pour chaque pulvérisateur acheté, avec accessoires. En vertu de dispositions prises avec les manufacturiers de certaines machines renommées, un rabais sur le prix régulier a été obtenu.

DERAILEMENT

Le déraillement d'un convoi de fret mercredi matin entre Ste Rosalie et Britannia Mills a été cause que tous les trains venant de Montréal durant l'avant midi ont du stationner en gare en notre ville jusqu'à une heure assez avancée de l'après midi.

GRANDE TOILETTE

L'on est à faire une grande toilette au marché centre de notre ville. M. Arthur Séguin, qui au cours de la dernière séance de notre conseil a obtenu le contrat pour le peinturage a commencé les travaux ces jours derniers.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les ingénieurs du gouvernement, pour la construction des travaux de macadamisage des rues Laframboise Bourdage et Héloïse sont attendus en notre ville la semaine prochaine: Les travaux devront commencer incessamment.

A LA GARE DU G. T. R.

Enfin nous allons avoir un quai convenable à la gare du Grand Tronc en notre ville. L'on construira sous peu ce quai en ciment et l'on est actuellement à transporter les matériaux. C'est un besoin qui se faisait sentir de puis très longtemps.

PATATES DE CHOIX

Livrées à domicile 75 cts du minot appelez Phone 364 ou 378

LE CRI DE MONTREAL

Sous ce titre vient de paraître un magazine illustré.

Ce journal répond certainement à un besoin de la population canadienne. Tous nos clients seront sans doute heureux de cette innovation qui plaira tant aux dames et demoiselles qu'aux messieurs.

On y trouvera en plus d'une paturre littéraire passionnante, tous les renseignements que les uns et les autres peuvent désirer. 10 cts la copie, franc par la malle chez

ST-JEAN & FRERE

Marchands de journaux, Saint-Hyacinthe.

BEURRE ET FROMAGE

Vente du 27 juin 1914.
Marché de ST-HYACINTHE
St-Hyacinthe Beurre vendu à 23 1/2
" " Fromage " 11 1/2
Cowansville Beurre vendu à 23 1/2 à 23 3/4

COURRIER DE ST PIE

La partie de base ball qui devait avoir lieu dimanche dernier entre le club de Saint-Damase et le St-Pie a été remise à dimanche prochain le 5 juillet.

Cette partie, si anxieusement attendue par les partisans des deux clubs a déçouvert tout le monde en ne se disputant pas le jour qu'elle avait été annoncée.

La cause en est à l'incertitude de la température. Nous savons maintenant que la joute aurait pu avoir lieu et, qui connaîtrait l'avenir, que de chose n'éviterions-nous pas?

Certains gens mal avisés sans doute, ont prétendus que le St-Pie avait peur du St-Damase. Non messieurs, notre seule crainte dimanche dernier était que la pluie ne vienne arrêter le jeu au milieu de la partie, et partant décevoir une foule de gens venus de tous les environs pour voir les deux clubs aux prises. Le St-Damase ne fera peur au St-Pie que quand il l'aura battu, pas avant.

Le St-Pie espère que ces quelques mots d'explications satisferont les citoyens de St-Damase, et que dimanche le 5 juillet il aura le plaisir de les voir en grand nombre assister à la lutte mémorable que vont se livrer le St-Damase et le St-Pie sur le terrain de ce dernier.

COURRIER DE ST-DAMASE

Samedi dernier M. le chanoine Zoël Descelles, Supérieur du collège St-Hyacinthe ainsi que M. l'Abbé Fontaine, Principal de l'Ecole Normale, furent les hôtes de M. l'Abbé Boulay.

La partie de base ball qu'avait été annoncée entre le club St-Damase et St-Pie, n'a pas eu lieu, dimanche dernier. Pourquoi? Est-ce à cause de tous les préparatifs que les citoyens d'ici firent pour se rendre en grand nombre à St-Pie? Est-ce à cause de la température qui fut passable, pour une belle partie? Ou bien encore, les membres du club St-Pie, n'étaient peut être pas aussi certains de frapper notre pitcher M. Bédard, comme celui du club qu'ils eurent dimanche passé? Nous ne voulons pas dire que c'est la peur, oh! non, mais enfin comment interpréter ce refus du club St-Pie, à la dernière minute. Bien des personnes seraient satisfaites d'une réponse.

Dimanche dernier eut lieu la première partie de base ball du club "Collégien" avec le St-Louis. Le club St-Louis étant très faible pour le Collégien, celui-ci remporta une victoire facile. Cette victoire encourage beaucoup le club à jouer avec le grand club local. Le résultat final fut le suivant:
Collégien..... 21
St-Louis..... 3

M. Joseph Jodoin, autrefois de cette paroisse aujourd'hui des Etats-Unis, marié il y a quelques jours, est en voyage de noces, de passage chez son père, M. Hyacinthe Jodoin.

M. le curé Boulay, ainsi que les commissaires ont fait les examens aux différentes écoles de notre paroisse. Tous ont bien réussi. Ce qu'on a surtout remarqué cette année c'est l'assiduité des enfants dans les écoles. A l'école du village dont les demoiselles Boulay ont la charge, ce fut un vrai succès. Les élèves se montrèrent très polis et obéissants, leurs réponses furent précises et claires ce qui leur a valu beaucoup de félicitations de la part de M. le Curé et des Commissaires. Une médaille d'argent qu'avait été offerte, par M. Valmore Despot, ancien membre du cercle chorale, aujourd'hui de Montréal, fut gagnée par M. Philippe Choinière.

COURRIER DE ROXTON FALLS

Dimanche vers 3 hrs., p. m., nous avons été témoins d'une très belle fête religieuse et civile, environ 400 personnes s'étaient rendues en face de la magnifique nouvelle maison d'école, érigée sur un terrain, le 9ème rang du Township de Roxton en face de la maison d'école une croix était érigée. M. l'abbé N. C. Leduc, notre curé arrive avec M. le maire, Azarie St-Martin. M. l'abbé Larocque, vicaire d'Acton-Vale, remplaçant M. l'abbé Vézina, le notaire J. Raiche. Ces messieurs ont été reçus au son de la fanfare du village. Après la bénédiction de la Croix et de l'école, M. le curé a adressé la parole, ainsi que MM. le notaire

J. Raiche et L. W. Lévesque, inspecteur d'écoles.

Les funérailles de feu F.-Xavier Tartre, décédé à l'âge de 70 ans, le seul survivant de la famille Tartre, et frère de feu J. B. Tartre, ont eu lieu samedi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et amis MM. Joseph Tartre, traducteur officiel de la Chambre des Communes d'Ottawa, et Joseph Béllisle, marchand, ses neveux conduisaient le deuil; les porteurs MM. Frs. Maiville, Damase Côté, père, Héralchius Racine, J. B. Brisebois.

Le service a été chanté par M. l'abbé N. C. Leduc. Le chœur de chant paroissial a rendu la messe des morts; solistes: MM. J. Mainville, Georges Lévesques, E. E. L., J. Raiche, N. P., D. Goulet J. B. Provost.

M. l'abbé Vézina, notre vicaire, est de retour, venant de St-Hyacinthe, des funérailles de sa sœur, religieuse au Précieux Sang de St-Hyacinthe de plus 21 ans. Nos plus sincères condoléances à M. le vicaire.

Les dernières pluies que nous avons eu ont fait un bien énorme à la récolte. Les prairies, le foin, les jarninages, arbres fruitiers et autres produits de la ferme ont belle apparence; si la température se comporte favorablement nous espérons d'avoir une récolte assez abondante.

PATATES DE CHOIX

Livrées à domicile 75 cts du minot appelez Phone 364 ou 378

COURRIER DE ST OURS

Un très joli mariage fut célébré mardi matin par le Rév. M. Neveu, en l'église de St Ours. M. Grover Morin de Hudson, Mass., conduisait à l'hôtel Mlle Maria Larivière, fille de M. Philippe Larivière, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville. M. Philippe Mathieu, percepteur du gouvernement, servait de témoin au marié et M. Larivière accompagnait sa fille.

Le chœur de chant des demoiselles sous l'habile direction de Mlle Rose Mathieu exécuta à la messe un joli programme de chants et de musique.

Après la messe il y eut réception nombreuse et élégante chez M. Larivière. Les mariés sont partis dans l'après midi en voyage de noces à Boston; de là ils s'en iront à Hudson où ils demeureront.

COURRIER DE ST JEAN

Le corps de Cyprien Meunier, qui s'est noyé près du pont du Vermont Central, au cours d'une excursion en yacht, mercredi dernier, a été retrouvé, le vingt-neuf juin dernier, en bas du moulin Langelier à plus d'un mille de l'endroit où il était tombé. Le cadavre était presque méconnaissable ayant séjourné plusieurs jours sous l'eau et s'étant déchiqueté en descendant dans les rapides. C'est un homme du nom de Marcell qui a fait la lugubre découverte. Il en avertit le coroner M. E. Chevalier, qui fit retirer le cadavre de l'eau. Le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer des jurés. On n'a pu encore obtenir de renseignements sur la famille du noyé, qui sera tout probablement inhumé dans le cimetière de Saint-Jean.

Un citoyen des plus en vue de St-Jean, M. le notaire J. Bte Demers inspecteur d'écoles pour notre district vient de mourir après une maladie de plusieurs semaines. Le regretté défunt était âgé de 58 ans et avait toujours exercé sa profession à Saint-Jean. Grâce à des études particulières il possédait une grande compétence dans les questions d'enseignement. Il fut l'âme du mouvement qui aboutit à la création d'un comité permanent des rentes seigneuriales en notre ville, comité soutenant actuellement un important procès contre les héritiers de la baronnie de Longueuil en faveur des censitaires.

COURRIER DE ST JUDES

Dimanche 28 juin à quatre heures de l'après midi a eu lieu dans l'église paroissiale la distribution des prix des élèves du couvent de notre village. Elles étaient présentes au nombre cent six. La distribution fut présidée par M. Filiatrault, curé de la paroisse qui en quelques mots montra tous les avantages que les enfants pouvaient retirer de la bonne littérature canadienne qui leur procure l'amour de la patrie et les aides à faire de bon citoyens. Une adresse fut présentée à M. le curé par Mlle Louisa Lafrenaye après quoi l'on chanta un salut du Saint Sacrement.

Chemin de fer du Grand-Tronc

L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 9.00 a.m. arrive à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours. EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 10.30 p.m. arrive à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.63 p.m., Chicago 9.25 p.m., tous les jours. LA ROUTE PAR EAU ET PAR VOIE FERREE POUR L'OUEST CANADIEN

Le service entre l'Est et l'Ouest du Canada a été inauguré. Les trains quittent Toronto, via le Grand Tronc, les lundis, mercredis et samedis à 11.15 a.m., raccordant à Sarnia avec les superbes steamers de la Northern Navigation Co. pour Fort William, et de là avec le Grand Tronc Pacifique pour les endroits de l'Ouest Canadien.

Excursion de Colonisation au Temiskaming

Excursion de Colonisation sur les points du chemin de fer Temiskaming et Northern Ontario. Au prix d'un passage simple de seconde classe, le Canadien Pacifique émettra des billets, aller retour, sur tous les points du Temiskaming et Northern Ontario, bon pour partir, le dix Juin et revenir samedi, le 20 Juin 1914.



Billets aller et retour pour l'Ouest Canadien via ligne directe en vente le 3 mars et chaque mardi subséquent jusqu'au 27 octobre à très bas prix. Billets bons pour deux mois. Pour plus amples informations adressez vous à

R. E. CODERRE.
9 Rue Laframboise

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest Canadien via Chicago en vente le 3 Mars, et chaque mardi subséquents jusqu'au 27 Octobre à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

A VENDRE

A vendre quatre actions de cent piastres chacune (\$100.00) "stock ordinaire" et une action privilégiée portant actuellement intérêt de six pour cent (6 p.c.) du capital action de la compagnie dite Eastern Townships Corset Co. Limited. S'adresser à

J. O. BEAUREGARD, avocat
Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE

On demande des personnes pouvant faire du travail à domicile.
The E. T. Corset Company Ltd.

Le Bon Pain

Pour faire du bon pain, il faut de la bonne farine. Fabriquée par des experts avec le choix de nos blés canadiens de l'Ouest, d'après les méthodes scientifiques les plus récentes, la

Farine St. Lawrence

donne un pain léger, à la mie longue et bien ouverte, à la croûte fine, dorée, appétissante, d'une saveur agréable, d'une digestion facile et très nutritif.

Essayez la: elle vous donnera entière satisfaction.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Oranis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité. Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



LE FOYER



CE QUE J'AIME

Du Dieu qui nous créa j'aime le grand ouvrage,
 Tout me charme ici-bas, tout sait plaire à mon cœur.
 J'aime l'eau qui murmure, et j'aime un bel orage,
 Je sais trouver partout un charme séducteur.
 J'aime à voir du cheval la démarche altière.
 J'écoute avec bonheur le refrain du pinson ;
 Mon âme sait jouir de la nature entière ;
 J'admire le grand chêne et le brin de gazon.
 J'aime un son fugitif, une vague harmonie,
 La marguerite en fleur, le vol du papillon ;
 Des cloches du lointain la triste symphonie ;
 Un nuage filant sur le vaste horizon.
 J'aime l'ombre des bois, la fraîcheur du rivage,
 La bergère chantant auprès de son troupeau :
 Un rayon de lumière à travers le feuillage,
 Et le souffle du vent agitant le roseau.
 J'aime l'enfant joyeux, lorsqu'il baise sa mère,
 Enlaçant à son cou deux jolis petits bras,
 Et lorsque soutenu par la main de son père,
 Il va tout chancelant essayer quelques pas.
 J'aime, quand vient le soir, contempler en silence
 L'astre mystérieux et ses pâles reflets.
 Les ombres de la nuit me parlent d'espérance,
 Mon âme est sans tristesse et mon cœur sans regrets.

L. G.

AIMER A LIRE

Un aimable penseur du dernier siècle a écrit : "Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses." Ce qu'il aurait ajouté, s'il avait développé sa pensée, c'est qu'il y a dans ces délices, que nous promettement les livres, autant de profit que d'agrément. Sans doute, la lecture ne fera pas de vous des savants ; mais elle formera votre goût, augmentera la somme de vos connaissances et vous rendra tout à la fois plus réfléchis et plus intelligents.

Un autre écrivain—un poète, celui-là,—a dit de son côté, en parlant des livres :

Les amis, les seuls fidèles,
 Les seuls que l'on retrouve, hélas !
 Au moment des disgrâces cruelles...
 Les seuls qui ne soient point ingrats,
 Comme il arrive presque toujours,

le besoin de l'antithèse a poussé notre auteur dans l'exagération ; mais si les hommes ne sont pas tous des ingrats, s'il y a encore parmi eux, comme je me plais à le proclamer, ces cœurs reconnaissants, il reste vrai, que les livres sont toujours des amis fidèles.

Aimez donc ces livres qui vous ouvrent leurs pages, comme de bons amis qui vous ouvriraient leurs bras, et attendez beaucoup de leur commerce. Ils vous suggéreront des idées nouvelles, ils vous entretiendront de la vie d'autrefois, ils vous donneront de l'expérience, ils vous enseigneront à être des hommes, non seulement de bonne conduite, mais aussi de bonne tenue. Avec eux, vous prendrez de l'habitude de penser bon et de parler bien. Plus on lit, plus on a d'esprit.

Pour que la lecture porte tous ses fruits, il faut qu'elle soit régulière : lisez un peu tous les jours, aussi bien que tous les jours vous travaillez et vous dormez. Faites de la lecture un des éléments de votre existence : donnez-lui son heure, comme vous la don-

nez aux repas, afin de nourrir avec la même régularité, avec la même sollicitude, votre corps et votre esprit.

Ne laissez dire à personne que le temps vous manquera : on a toujours le temps de bien faire, et vous ne vous imaginez pas ce qu'il en reste aux gens les plus occupés. Distribuez le bien, une fois pour toutes, ce temps au compte duquel nous passons trop volontiers les torts de notre paresse, et vous verrez, si vous êtes attentifs à ne rien gaspiller, qu'il peut donner satisfaction à tous vos besoins légitimes. Il vous tient en réserve une quantité de belles heures dont vous avez déjà laissé s'envoler, sans les rendre fécondes, un trop grand nombre qui, hélas ! ne reviendront plus. J'ai souvent pensé aux prodiges que l'on pourrait accomplir, s'il était permis de récolter à son profit toutes les miettes de temps que l'on voit perdre autour de soi.

Pas à pas on va loin, dit le proverbe, et le proverbe a raison. L'essentiel est de ne pas s'arrêter. Les gouttes d'eau ne creusent les pierres qu'à la condition de toujours tomber. Plusieurs d'entre vous ont certainement fait cette expérience : en consacrant une heure de chaque jour à un travail déterminé, on arrive au bout de la tâche bien plus tôt qu'on aurait osé l'espérer. Si nous étions à une époque si vous étiez dans un pays où les mères de familles filent au rouet, vous sauriez ce que peut fournir de mètres de toile un travail quotidien et persévérant. J'ai connu dans ma jeunesse une femme,—J'ai presque dit une sainte, tant son souvenir éveille en moi de sentiments de vénération,—qui avait quatre enfants. Eh bien, l'excellente femme, tout en remplissant sa tâche avec le plus entier dévouement, avait trouvé moyen d'avoir des heures de loisir : elle les a si bien et si rigoureusement employées que sa quenouille et son petit rouet ont produit à eux seuls les trousseaux de ces quatre filles.

Donc, je vous demande une heure, deux à ceux qui voudront aller jusqu'au luxe, et, croyez-en ma longue expérience, le nombre de livres que vous lirez en une année, la quantité de connaissances nouvelles que vous pourrez acquérir, sera tout à fait hors de proportion avec le temps que vous aurez dépensé.

Ah ! par exemple, l'heure réservée à la lecture, il faudra la défendre jalousement contre soi-même, contre les tentations de la paresse, comme les excitations du dehors. Le jour où vous direz : Je n'ai pas le temps aujourd'hui, j'ai autre chose à faire, je suis fatigué, je lirai demain... ce jour-là, tout est perdu.

Demain est un traître ; il trompe les imprudents qui croient pouvoir compter sur lui ; demain, c'est trop tard ; demain c'est l'irréconciliable ennemi d'aujourd'hui. Il n'y a de certaine que l'heure présente. Demain n'est plus à vous ; demain, c'est peut-être jamais, car l'avenir n'est qu'à Dieu.

Ce lendemain, d'ailleurs apporte avec lui son contingent d'occupations et d'exigences ; à son tour, il aura quelque prétexte aussi mauvais que celui de la veille ; le surlendemain ne vous trouvera ni moins faibles ni moins hypocrites, et finalement le livre restera fermé. Ce sera grand dommage ; il avait beaucoup de bonnes choses à vous dire ; les instants qui lui étaient dus sont au nombre de ceux que vous aurez volontairement retranchés à votre bonheur.

Et, mes chers enfants n'allez pas me soupçonner de prétendre, esprit chagrin et morose, vous arracher à vos jeux. Loin, bien loin de moi cette vilaine pensée. Au contraire, mes enfants, jouez, et de tout votre cœur. Le jeu pour vous, qui aspirez à vivre c'est le repos pour nous, qui avons déjà vécu. On ne peut pas travailler toujours ; vous avez besoin de vous distraire, comme nous avons besoin de nous recueillir.

Il est bon, il est moral, il est hygiénique, surtout à vos âges, de s'abandonner parfois à la franche gaieté.

(Suite à la page 4)

NOUS NE CRAIGNONS PAS DE DIRE

ce qui entre dans un flacon de

Gin Croix Rouge

Fabriqué au Canada

c'est du gin pur, une eau-de-vie de genièvre et de grains canadiens de choix, qui a mûri en entrepôt deux ans et plus avant d'être livrée au consommateur.



Mais, qui peut répondre

de la pureté, de l'âge et de la qualité du GIN IMPORTÉ, puisqu'il ne subit aucun contrôle, ni à l'exportation ni à l'importation ?

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,
 AGENTS
 MONTREAL.



"FLEUR DE LIS"

La NOUVELLE FARINE, fabriquée d'après un procédé perfectionné, représente la moëlle des blés de notre Ouest Canadien — tous les éléments nutritifs et reconstituants de l'organisme.

Vous en ferez, à volonté, un pain riche et léger, ou d'excellentes pâtisseries qui seront fort appréciées par tous ceux qui y goûteront.

Demandez-la à votre Fournisseur.

FABRIQUÉE PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,

Les Moulins les plus Modernes au Canada.

PHONE: MAIN 6741

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.

3 Marques Populaires:

"REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

Excursions par le Grand-Tronc

Ces excursions dans l'Ouest Canadien, reprendront de nouveau cette année, par la route populaire du Grand Tronc. Du 3 mars au 27 octobre, la compagnie vendra des billets tous les mardis. Ces billets seront bons pour deux mois ; mais les personnes qui achèteront ces billets pendant les mois des mars, avril, mai, juin et juillet, pourront, moyennant un versement de \$5.00 par mois, prolonger cette limite de deux mois accordée par la compagnie. Les porteurs de ces billets auront le privilège d'arrêter à toutes les gares situées à l'ouest de Winnipeg.

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montreal

LES PRÉVOYANT DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00
 Actif du Fonds de Pension, le 31 Mars 1914, 454,368.18

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Mars 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
1913.	349	24,492	47,957	433,745.31
31 Mars 1914	356	25,295	49,425	454,368.18

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
 Gérant-Général.

BUREAU CHEF :—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.
 BUREAU A MONTREAL :—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

VINS ! VINS !

Tous mes vins sont fabriqués avec des raisins d'importation européenne. Ces raisins donnent aux vins un arôme qu'on ne trouve pas dans ceux faits avec le raisin du pays. Ne pas oublier que le bon vin est recommandé pour combattre l'alcoolisme ; buvez-en à vos repas et assurez votre santé et votre bien-être.

Je vends mes vins à très bas prix et par quantité non moindre que DEUX GALLONS.

H. BARDET

339A RUE GIROUARD, SAINT-HYACINTHE
 Commandes reçues par malle pour livraison à domicile.

A L'AGE DE 60 ANS

LES REINS ONT BESOIN D'ETRE SOULAGES

Les GIN PILLS Pilules de Genève leur donnent la vigueur de la jeunesse.



50 Broad Street House, Londres. J'ai acheté quelques-unes de vos GIN PILLS à Victoria, C.A., au mois de septembre dernier. J'ai fait des recherches à New York lors de mon retour en cette ville, mais il m'a été impossible d'obtenir aucune information à leur sujet. Votre remède, je le constate à l'âge de 60 ans, m'a procuré un soulagement complet, et je regrette beaucoup que vous n'ayez pas fait d'arrangements pour avoir les GIN PILLS en vente à New York et à Londres, vu que j'ai fortement recommandé les GIN PILLS à des amis de mon âge comme étant le remède qui m'a fait du bien.

E. G. WOODFORD.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50. Argent remis si elles ne soulagent pas. Envoyées sur réception du prix si votre marchand ne les tient pas en vente. National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, Toronto. 200P

vous auront frappés, et que vous désirerez retrouver plus tard; tâchez même l'ouvrage fini d'en résumer sommairement l'objet et les données principales. Ce petit travail a plus d'un avantage: Il rend la lecture, pour ainsi dire, active, et par là, plus intéressante; il nous fait apercevoir dans une page ce qui aurait échappé à notre attention, moins tenue en haleine; il marque enfin dans notre esprit la trace de bien des livres que notre mémoire toute seule eût laissé s'effacer bientôt. Et puis, on se fait ainsi des recueils où il y a plaisir et profit à venir de loin en loin rafraîchir le souvenir de ses lectures, et se confirmer, en quelque sorte, dans la possession de ce qu'elles ont appris.

Et lorsque, dans vos lectures attentives, vous rencontrerez, pour le noter, un beau passage, — un sentiment généreux ou une grande pensée, — ne vous refusez pas le plaisir de l'admirer. Ceux qui font du dénigrement systématique ne prouvent qu'une chose, c'est qu'ils n'ont pas le sentiment du beau. Les étonnements sans motif et les engouements sans raisons peuvent être le partage des sots, mais l'enthousiasme vrai et l'admiration sincère sont le privilège des âmes nobles.

Charles Rozan.

LE TRESOR CACHE

HISTOIRE VRAIE

Le père Magloire était un des cultivateurs les plus cossus du village de la Chénaie, et pourtant il se plaignait sans cesse de la dureté des temps. Il vivait chichement, bien qu'il ne manquât de rien; mais, comme tous les paysans, il ne considérait pas les productions de la terre comme une richesse; être riche, pour lui, c'était posséder de l'or, beaucoup d'or.

Il avait une fille, qu'il aurait voulu doter comme les demoiselles de la ville. Mais comment, même en se privant, amasser assez de louis pour lui en donner un gros sac, au jour des épousailles?

Il y avait bien dans la famille une vague tradition, d'après laquelle un trésor aurait été caché quelque part dans la ferme; mais n'était-ce pas une légende sans fondement, forgée à plaisir par des gens qui avaient pris désir pour une réalité?

Le bruit courait dans le village que, très longtemps auparavant — le pays étant terrorisé par des bandes de chauffeurs, — Des fermiers avaient mis leurs péculs en sûreté dans des cachettes dont le secret s'était perdu;

mais comment les découvrir, à supposer qu'elles eussent gardé leur précieux contenu? Le père Magloire, qui était d'esprit très pratique, ne croyait guère à tout ce qu'on lui avait raconté à ce sujet; pourtant il ne pouvait oublier une chose si intéressante, et souvent, il s'était surpris à donner des coups de poing dans les coins les plus obscurs de sa grange ou de sa chartrière.

Un jour, il eut besoin de faire procéder, dans le fournil, à quelques réparations absolument indispensables. Il se résolut, en maugréant, à faire venir les maçons, notamment pour recrépir un mur qui s'effritait de façon lamentable.

Ils vinrent; c'était le vieux Jean-Pierre, qui était un peu simple d'esprit, et son aide Baltazar, arrivé depuis peu de temps au village.

Ils commencèrent d'attaquer la muraille vétuste, la piquant et la dénuant pour la préparer à recevoir le uouvel enduit.

Tout à coup le vieux Jean Pierre s'arrêta, songeur, puis, reprenant sa tâche, continua à décrépir le mur tandis que Baltazar échangeait avec le maître du lieu quelques phrases banales sur le temps, l'état des récoltes et autres lieux communs, naïve conversation des gens qui n'ont rien à se dire, mais veulent néanmoins "tuer le temps" et avoir l'air polis.

Enfin, Jean Pierre posa son outil, et, se tournant vers le cultivateur, lui dit:

— Sais-tu une chose, Magloire? J'crois ben que le mur, à c't'endroit, y sonne creux! J'aurais p'têt voir, tout d'même! Si y avait quequ'cachette!

— Tes bête, mon pauvre Jean Pierre, répliqua Magloire. Te préoccupe pas d'ça. C'est une idée qu't'as eue.

Mais un éclair avait brillé dans ses yeux. Comme la matinée s'avavançait, il ajouta:

— C'est pas tout ça, mais n'oublions pas la soupe. V'nez boire un pichet, on r'travail'ra c't' après midi.

Jean Pierre, qui avait, comme on disait, "un fameux trou sous le nez", accepta, tout heureux, sans comprendre la signification des coups de coude que lui donnait Baltazar.

Après avoir bu, les deux ouvriers s'en allèrent.

Magloire se précipita aussitôt vers le mur et chercha fiévreusement, en frappant à petits coups, l'endroit signalé.

Puis il défonça la paroi avec une pioche, haletant d'espérance inavouée. O bonheur! il y avait en effet une cachette! Quand il eut agrandi l'ouverture, il aperçut un antique pot de grès, qui laissait échapper, par une blessure que lui avait faite l'outil, des

pièces d'or.

Magloire se dépêchait maintenant avec furie! Il emplit ses poches, puis alla chercher de vieux bas, qu'il bourra également. Quand il ne resta plus rien, il saisit le vase de grès, le brisa, le pulvérisa en tout petits morceaux; après quoi, il alla enfouir ces fragments informes dans un coin de son jardin.

Cela fait, le paysan, ivre de joie contenue, mangea à la hâte un morceau, goulûment, et revint au fournil, car il était bientôt l'heure à laquelle les maçons devaient reprendre le travail.

Pour mieux détourner tout soupçon, il reprit la pioche, entassa des pierres et des gravats devant le mur, et l'éventra plus complètement encore, faisant ainsi disparaître toute trace de ce qui avait été la cachette. Puis il attendit, s'étudiant à se faire une mine aussi morne aussi lugubre que possible.

Jean Pierre et son aide arrivèrent. Le vieux, qui était un peu éméché, fredonnait avec ce train un refrain populaire qu'il écorchait horriblement; il avait déjà oublié la cachette.

Mais Baltazar, plus finaud, interpella Magloire tout de suite:

— Hé dites donc, not' maître, vous avez t-y trouvé queuq'chose dans le mur?

Le fermier leva les bras au ciel, d'un geste désolé, et répondit en montrant le trou:

— Ah! mon pauvre Baltazar, j'ai bien fouillé là dedans; mais pas pus d'cachette que dans ma main, pas pus d'trésor que dans l'auge aux cochons! M'en parle pas, j'ai attrappé eun' sucée pour rien! On n'm'y reprendra plus à c'métier là!

Tandis que Jean Pierre opinait niement du bonnet, et que Baltazar hochait la tête, un peu incrédule, Magloire continu d'un air amical, avec douceur:

— Tant pis, n' parlons pus d'ça; pas moins, Jean Pierre, t'as eu raison d'y penser; si c'était arrivé tout d'même! Tiens prends, vous irez tantôt boire un coup à ma santé!

Et le madré paysan donna quelque sous, qu'il compta soigneusement au vieux maçon qui lui avait fait découvrir une fortune.

POELE A VENDRE

Magnifique poêle de cuisine en acier, en parfait ordre peut être acheté à prix modéré. L'on pourra voir ce poêle durant l'avant midi en s'adressant au No 213 rue Girouard.

A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie. Bon marché. S'adresser au Clairon.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigés au 4 Janv. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angle terre.

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent.

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe. Téléphone 28.

Depuis au-delà de cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les genives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow.

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364 78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA
Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe



Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal e gares intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.



1er JUIN 1913

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richmond, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE

Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc. Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à L. BARCELOUX, Agent des Billets R. E. CODERRE, Agent pour la Ville.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**



La Mère DE Famille

Les devoirs de la maternité et les charges du ménage.

La femme physiquement la mieux douée, devrait après les fatigues de la maternité, ajouter à son régime un bon tonique-reconstituant qui lui permettra de reprendre rapidement ses forces, de reconquérir sa vigueur. Elle puisera dans le

VIN ST-MICHEL

une vitalité nouvelle, un sang riche et régénérateur de sa constitution affaiblie.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE, Seuls Agents, 520 rue St-Paul, Montréal.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., Agents pour les Etats-Unis.

COUR. DE TROIS RIVIERES

Le camp de 1914 à Trois Rivières comptera parmi les plus beaux et les plus considérables depuis bien des années. En effet, 2,500 officiers sous-officiers et soldats y font actuellement d'excellent ouvrage. Les autorités militaires ne tarissent pas d'éloges à leur égard.

C'est un camp essentiellement canadien français, et il nous fait plaisir de rendre hommage à nos valeureux pionniers. Leur bonne conduite fait l'admiration de tous.

Le camp est commandé par le colonel Denison, de la 4e division militaire, assisté des majors Louis Leduc et A. Anderson, du brigadier des Trois Maisons et du capitaine Papineau.

Le 85e régiment, commandé par le lieutenant-colonel M. G. Laroche, assisté des majors P. R. Bisailon et Eug. Bourassa, est le plus nombreux avec un effectif de 547 officiers, sous-officiers et soldats. Comme par le passé, il soutient sa réputation de régiment-école.

Les autres régiments, qui ont aussi de très gros effectifs, sont le 83e de Joliette, commandé par le lieutenant-colonel C. de la Naudière, le 80e de Nicolet, lieutenant-colonel Bonquet, et le 64e de Châteauguay et Beauharnois, lieutenant-colonel Labelle. Il y a aussi les Cadets de Laval, capitaine Chouinard, et le XXe Corps d'Ambulance, major E. Peltier. Ces différents unités sont également dignes des plus vifs éloges.

Il y eut, dimanche, messe en plein air, en présence d'une foule considérable. Le spectacle fut très impressionnant. M. l'abbé A. Lavallée, de l'évêché de Nicolet, fit le sermon.

Une analyse minutieuse de l'eau fournie par l'aqueduc de Trois Rivières, avec puits artésiens, vient d'être faite par un analyste expert de Montréal, qui a établi que cette eau est très pure et sanitaire, probablement la plus pure de tout le continent américain.

COURRIER D'ACTON-VALE

Au milieu d'un concours de parents et d'amis ont eu lieu samedi en l'église de notre paroisse de Saint André d'Acton, les funérailles de Léonel Laplante fils de M. Hormidas Laplante, bourgeois, de notre ville. Le défunt était à l'emploi de la Canada Windsor Mills et s'est noyé, lundi dernier dans la Rivière Saint François.

SAINT HILAIRE

Le corps du jeune Pierre Tremblay, qui s'est noyé en se baignant a été transporté à Montréal à la demeure de son père, 489 rue Saint Antoine. M. Pierre Tremblay était le fils de M. P. O. Tremblay, vice Président de la société des numismates de Montréal, et était âgé de 22 ans. Les funérailles ont eu lieu, lundi matin.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Vente de Polydore Claigne à Albert Paradis du No 142 de la paroisse de la Présentation pour \$335.00
 Vente de Joseph Plouffe à Henri Pelletier d'une partie du lot 849 de la paroisse de Saint Jules pour \$1400.00
 Vente de Pierre Larivière à Joseph Lavallée du lot No 53 et d'une partie du lot 135 de la paroisse Saint Jules pour \$3000.00
 Vente de Joseph Lavallée à Sophonie Larue du No. 50 de la paroisse de Saint Jules pour \$2000.00
 Vente de Louis Lamoureux à Amédée Pelletier des Nos. 110 et 311 et d'une partie des lots 307. 308. 309. 310. de la paroisse de Saint Jules pour \$1450.00
 Vente de François Sansoucy à Pierre Plante d'une partie du lot No 817 de la paroisse de Saint Jules pour \$1050.00
 Vente de Joseph Lamoureux à Napoléon Leblanc des lots Nos. 234.5 de paroisse de Saint Jules pour \$4000.00
 Vente de François Charron à Joseph Bois du lot No. 1014 de la paroisse de Saint Jules pour \$850.00
 Vente de Wilfrid Roy à François Desrosiers des lots Nos. 860-1 de la paroisse de Saint Jules pour 375.00
 Vente de Louis Lussier à Noël Tarte d'une partie du lot 354 de la paroisse de Saint Hyacinthe pour \$450.00
 Vente de Alphonse Penelle à Arthur E. Chabot du lot 896 de la paroisse de Saint Hyacinthe pour \$900.00
 Vente de Toussaint Boulay à Antoine Daigle du lot No. 509 de la paroisse de Saint Damase pour \$50.00

Vente de Albéric Leblanc à Vital Charron d'une partie du lot No. 208 de la paroisse de Saint Barnabé pour \$400.00
 Vente de J.B. Borduas à Ulric Borduas du lot No. 190 de la paroisse de Saint Charles pour \$200.00
 Vente de Ulric Borduas à Honoré Lapière du lot No. 190 de la paroisse de Saint Charles pour \$350.00
 Vente de Stanislas Saint Jean à Ovide Poitras de parties des lots Nos. 451-446 de la paroisse de La Présentation pour \$7600.00
 Vente de Joseph Lafrance à Adélaïde Viens d'une partie du lot No. 433 de la Cité de St Hyacinthe pour \$5000.00.
 Vente de Horace Robinson à Eugène Benoit du lot No. 235 de la Cité de Saint Hyacinthe pour \$1085.00.
 Vente de Louis Lussier à Etienne Leclerc d'une partie du lot No. 254 de la paroisse de Saint Hyacinthe pour \$550.00.
 Vente de Eugène Benoit aux SS. de la Charité d'une partie du lot 235 de la Cité de St Hyacinthe pour \$1085.00.
 Vente de Osiat Goyette à Ulric Allaire du lot 698 de la paroisse de Saint Damase pour \$2200.00.
 Vente de Dominique Cadorette à J. A. Fréchette d'une partie du lot No. 650.00 de la Cité de Saint Hyacinthe pour \$1400.00.
 Vente de Aimé Amyot à J. Lafrance d'une partie du lot 520 de la Cité de Saint Hyacinthe pour \$650.00.
 Vente des SS. de la Charité à J. E. Corbeil d'une partie du lot 194 de la paroisse de St Hyacinthe pour \$1200.00.
 Vente de Anna Girouard à Henri Sicotte du lot No. 37 de la paroisse de Saint Hyacinthe pour \$6000.00.
 Vente de Hormidas Chagnon à Rémi Desmarais du lot No. 315 de la paroisse de Saint Hyacinthe le Confesseur pour \$6500.00.
 Vente de Joseph Tarte à Joseph Pion du lot No. 56 de la paroisse de Saint Hyacinthe pour \$3300.00.

CANADIEN PACIFIQUE

Excursion de Colonisation au Nouvel Ontario
 Le jeudi 25 juin, 1914
 Limite de retour, 25 juillet, 1914. Les billets permettent d'arrêter au retour à Mattawa ou n'importe quelle station à l'ouest de Mattawa. Pour plus amples renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Rue Cascades.

Un nouveau service de train a récemment été inauguré par le Pacifique Canadien entre Montréal et Chicago qui provoque beaucoup de commentaires favorables de la part du public voyageur. Au point de vue de rapidité, confort, luxe même, le nouveau service, dit-on, surpasse tout ce qui existe au pays aujourd'hui. Ce train quitte Montréal à 8.45 a. m. tous les jours et arrive à Chicago, par voie de Windsor et Michigan Central, à 7.45 a. m. le jour suivant, faisant ainsi le trajet entre les deux grandes villes en 25 heures.

A VENDRE

A vendre un bel emplacement avec une bonne boutique de forge, grosse clientèle et une grange toute neuve mesurant 26 x 20 pieds. Aussi une bonne grande boutique pour travailler le fer et le bois à deux étages le tout en parfait ordre et très bien outillées. En plus un emplacement d'un demi arpent et une bonne maison de cinq appartements dans un des plus beaux endroits du village, le tout pour \$1300. S'adresser à Joseph Monty St Pie de Bagot.

EPICERIES BIEN ASSORTIES,
 LIQUEURS DE TOUTES SORTES,
 GAZOLINE (IMPERIALE)
 HUILE AUTOS, PALE, SANS CARBON,
 GRAISS " " (IMPERIALE)
 CARBUR, SPARK PLUGS, ETC,
 CHEZ THOS. HEBERT,
 ENREGISTRÉ.
 WILFRID & ULDERIC HEBERT, PROPS.

Etalons à Vendre

A vendre, à mes écuries, huit chevaux importés, enregistrés comme reproducteurs dans leur pays d'origine ainsi qu'au Canada. Pesantur de 1500 à 2000 lbs. Couleur : Rouge et Brun foncé. 4 Etalons Ardennais, de 3 à 6 ans; 2 Etalons Percherons, de 4 à 7 ans; 1 Etalon Normand, de 5 ans; 1 Etalon Allemand, de 4 ans.
 BRUNO BEAULIEU, Importateur de Chevaux Français, Belges et Allemands, coin des rues Mason et des Erables, MONTREAL.

SANTE PARFAITE DUE AU SANG

Aucune fille, aucune femme ne doit souffrir et être malheureuse constamment.

L'intention de la Nature est que toutes les jeunes filles et toutes les femmes soient heureuses, attrayantes, actives et jouissant d'une bonne santé. Cependant un trop grand nombre d'entre elles voient leur vie attristée par la souffrance—presque toujours du fait de leur sang. Toutes ces personnes malheureuses, aux joues sans couleurs, à la peau mate et creuse, aux yeux baes éclat, sont dans cet état parce qu'elles n'ont pas assez de bon sang dans les veines pour les maintenir bien, avec le charme de la beauté. Elles souffrent d'une faiblesse déprimante et de maux de tête périodiques. Des lignes de bistre se forment sous leurs yeux, leur cœur palpite violemment au moindre effort, et souvent elles se trouvent mal. Ce ne sont là que quelques misères provenant du manque de sang. Rien ne peut sauver les jeunes filles et les femmes du déclin inévitable qui suit l'anémie, sauf une provision généreuse de sang rouge nouveau et riche, et rien ne réussit aussi bien à créer le bon sang rouge, que les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. Des milliers et des milliers de jeunes filles et de femmes doivent leur bonne santé et leur teint charmant à l'emploi de ce remède. Voici un exemple de son pouvoir curatif : Mme Rose Ralli, de Toronto, Ont., dit : "Je souffrais depuis longtemps d'anémie, de nervosité et de débilité générale; de fait, je commençais à devenir une véritable ruine. J'essayai plusieurs remèdes et émulsons. Pendant quelque temps, je me sentais mieux après en avoir pris, puis leur effet cessait, j'étais pire qu'auparavant. L'épuisement continu de ma santé changea mon apparence; mes amies me disaient que j'avais l'air hagard et épuisé. Naturellement, cela ne contribua pas à m'améliorer, car vous savez qu'aucune femme n'aime pas qu'on lui dise qu'elle a l'air épuisé. Enfin on me conseilla les Pilules Roses du Dr Williams et mon mari m'en acheta une provision. Elles produisirent un bon résultat—non seulement bon, mais d'un effet durable, et je jouis maintenant d'une santé parfaite, j'ai de bonnes couleurs et j'ai repris mon activité naturelle. J'espère que ma lettre de reconnaissance pourra aider d'autres personnes qui souffrent comme j'ai souffert."

Une nouvelle santé, une nouvelle force, une nouvelle vitalité résultent de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Les Pilules Roses du Dr Williams sont vendues par tous les marchands de médicaments ou envoyées par la poste, moyennant 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

UN BEAU RESULTAT

Ci-suit est un résultat obtenu aux porteurs de police par The Mutual Life & Citizens Assurance Coy. Ltd. Police Vie Ordinaire émises en l'année 1889, âge à l'entrée 35 ans. Prime Annuelle.....\$ 27.80
 Montant original de la Police \$1000.00
 Bonus annuels, crédits à la police jusqu'au 31 Décembre 1913.....\$ 580.00
 Montant total payé pour les 25 années à \$27.80.....\$ 695.00
 Valheur présente au comptant du Bonus de \$580.00 \$ 348.00

Coût net pour 25 ans.....\$ 347.00
 Ceci représente une moyenne du coût annuelle de \$13.88 pour laquelle la Compagnie a porté un risque variant de \$1000 à \$1580.00. Au choix de l'assuré, La Compagnie créditera de nouveau tous les ans ses bonus au contrat, ou l'assuré pourra les convertir pour du comptant d'année en année ce qui réduira encore le coût net de l'assurance. Attendez que La Mutual Life & Citizens Ass. Co. Ltd., est une de nos plus grandes Compagnies d'Assurance Vie, régulière, ayant au-delà de \$43,000,000.00 d'actif et que dû à sa bonne administration ses résultats ne sont surpassés par aucune autre compagnie au pays. Nous serions heureux de voir un homme de notre localité en accepter la représentation, assuré d'avance de son succès.
 Pour plus amples informations s'adresser à J. R. Giroux O. B. Supervisor, M. L. C. 137 McGill, Montréal.

Vente par le Shérif

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

COUR SUPERIEURE
 District de Richelieu

Saint-Hyacinthe, à savoir :
 No 5557

LA COMPAGNIE D'ENTREPRISES METALLURGIQUES, LTEE, de Sorel, Demanderesse; contre LOUIS PHILIPPE FOURNIER, Défendeur.

1. Tous droits de propriété ou autres quelconques du dit défendeur dans et sur le terrain où se trouvent les différentes bâtisses du moulin ci-après désigné et accessoires, tels qu'ils sont établis aux termes d'un bail enregistré à St Hyacinthe, le 30 décembre 1912, sous le No 56975.

2. Un terrain sis en la paroisse de St Bernard de Michaudville, de la contenance d'environ un arpent en superficie, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Judes, comme étant cette partie du lot numéro un (1) qui se trouve à faire partie du Domaine et qui est renfermée dans les bornes suivantes : tenant d'un côté à A. Dufault, d'autre côté au chemin de Fleury, d'autre côté à un fossé, joignant le dit terrain, ce terrain ayant forme triangulaire et étant l'emplacement du moulin Fleury—avec bâtisses en bois et brique ouvertes en métal comprenant une bâtisse en brique servant de chambre à bouillottes et machines; une autre y annexée servant de corps principal à un moulin, et une scie et une autre y annexée servant de moulin à farine et à moulée et composant le moulin à scie et farine, avec une autre bâtisse servant d'écurie, une autre servant de hangar et entrepôt et autres bâtisses y érigées; avec en plus la bouillotte, les engins, dynamo, fils et accessoires et agrès électriques, agrès de forge, les scies, planeurs, poulies, shafts, straps et courroies, moulanges, meules et accessoires, enfin tout ce qui est incorporé au dit moulin et bâtisses susdites.
 Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St Bernard, comté de Saint Hyacinthe, MARDI, le VINGT-UNIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

JOS. L. CORMIER, Shérif.
 Bureau du shérif, Shérif, St Hyacinthe, le 30 juin 1914.

Sheriff's Sale.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS

SUPERIOR COURT
 District of Richelieu

Saint Hyacinthe, to wit :
 No. 5557

LA CIE D'ENTREPRISES METALLURGIQUES, LTEE, de Sorel, Plaintiff; against LOUIS PHILIPPE FOURNIER, Defendant.

1. All the rights of property or others of the defendant in a lot where are different buildings of the mill hereafter designed and accessories, as they are in a lease registered at Saint-Hyacinth, on the 30th December, 1912, under No. 56975.

2. A lot situate in the parish of St-Bernard de Michaudville, on the Fleury range, containing about one acre in superficies, known and designed on the official cadastre of the parish of St-Judes, county of St Hyacinthe, as being that part of lot number one (1) which is a part of the Domaine and bounded as follows; on one side by A. Dufault, on the other side by Fleury road, on the other side by a ditch, joining said lot, that lot having a triangular form and being the emplacement of Fleury mill—with wooden and brick buildings roofed with metal comprising a brick building used as boiler and machines room; an other adjoining used as principal body for a mill and a saw and other adjoining used as a flour mill and mold mill and forming the saw mill and flour mill, with an other building used as stable, and other used as a shed and entrepot and other buildings there on erected; moreover the boiler, engins, dynamo, wires and accessories and the electric appliances, blacksmith's stock, saws, planishers, pulleys, shafts, straps, moldings, millstones and accessories, and all is incorporated with said mill and buildings.

To be sold at the parochial church door of the parish of St Bernard, county of St Hyacinth, on TUESDAY, the TWENTY FIRST day of JULY next, at TEN o'clock in the forenoon.
 JOS. L. CORMIER, Shérif.
 Sheriff's Office, Shérif, St-Hyacinth, 30th June, 1914.

BORDUAS & FRERE
 CHARRETIERS D'AUTOMOBILE
 SAINT-HYACINTHE.
 35 Rue CONCORDE.
 TELEPHONE No 142
 Louage à l'heure, au mille ou à la journée. Voyages faits aux gares de chemins de fer suivant le tarif ordinaire des charretiers.
 Conditions spéciales pour longs voyages.
 Nous sommes toujours, la nuit comme le jour, à la disposition du public voyageur.

La Visite DU CONGRES DES BONS CHEMINS
A "L'ARENA" MONTREAL 18 au 23 Mai inclusivement
 Tout citoyen qui est intéressé au bien-être public devrait profiter de l'avantage exceptionnel qui lui permettra d'aider d'une manière intelligente au développement et à la prospérité publique aussi bien que la sienne, en créant des conditions d'existence plus économiques.
 Des démonstrations de toutes sortes de Bons Chemins seront faites et nous voulons vous voir à notre
Exposition des Chemins de Beton
 et apprendre, sans qu'il vous en coûte, ce qu'il y a de pratique et d'économique "dans le meilleur chemin"; le Chemin de Beton.
 Notre personnel d'ingénieurs, sera là pour vous donner les informations détaillées sur l'économie du Beton comme matériel pour la construction des chemins. N'attendez pas que d'autres prennent votre place. Venez vous-même et obtenez tous les renseignements, ou écrivez
 Departement des Chemins en Beton
CANADA CEMENT COMPANY Limited
 1100 HERALD BUILDING, MONTREAL

CHS. BRODEUR
 Marchand de Bois
 TEL. BEL. 319 255 RUE CASCADES
SPECIALITE
 Erable, valant \$4.50 la corde en montant
Prix modéré
 UNE VISITE EST SOLLICITE

CHAMBRE ET PENSION
 On pourra se procurer une bonne chambre et une pension de première classe au No 54 rue Ste Anne, coin Cascades. Coquet fumoir à la disposition des pensionnaires. Prix modérés.
LOGEMENT A LOUER
 A louer, un magnifique logement de 7 appartements, situé rue Girouard coin St-Denis. Bonnes conditions. Pour plus amples informations, s'adresser à Mme. Wm. Mc Moran, 165 rue Girouard.

A Louer
 L'Union St Joseph de St Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq votes de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelque-une de ces votes pourront s'adresser à Mr. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St Joseph de St Hyacinthe.
 L'Union St Joseph de St Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (Safe) de bonne grandeur, à bas prix s'adresser au même.

Excursion de colons aller et retour de Montréal à
 Halleybury \$10.55, New-Liskeard, \$10.70, Matheson \$12.50, Porcupine \$13.40, Cochrane, \$13.50 et autres endroits sur la T. & N. O. Ry.
 Départ le 10 juin; retour jusqu'au 20 juin.

La concurrence rendue impossible

Une chose que les marchands de St-Hyacinthe doivent faire dans leur propre intérêt, c'est annoncer largement, et aussi faire leurs annonces intéressantes et profitables pour ceux dont ils recherchent la clientèle.

Les concurrents les plus redoutables de nos marchands au détail sont les grands magasins des grandes villes, ceux qui répandent à profusion leurs catalogues et qui reçoivent des coms mandés par la poste.
 Comment un marchand peut-il triompher de cette concurrence s'il reste silencieux? S'il ne parle pas au public au moyen d'annonces souvent répétées, il donne à ses concurrents étrangers les meilleures chances de le faire.

PROPRIETE A VENDRE
 Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1 1/2 arpent par 2 1/2 arpent situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre. S'adresser à

REMI DAIGLE,
 125 Bourdages.

AVIS
 Toute personne ayant des réclamations contre la Succession de feu E. Lamarche sont priées de produire leurs comptes d'ici à trente jours à M. J. R. Lamarche au No 141 rue Cascades, Saint Hyacinthe.

ON DEMANDE
 15 bons ouvriers d'établis, s'adresser chez
PAQUET & GOUBOUT,
 jno
 St-Hyacinthe.

UN MOT AU PUBLIC
 Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. Et retour vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises.
PENSEZ D'ABORD A VOS CONCITOYENS

"Le Glairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska
U. JACQUES, Prés.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 26 Juin 1914.

La séance s'ouvre sous la présidence de son Honneur le Maire Paul F. Payan et sont présents MM. les échevins Jacques, Amyot, Payan, Messier, Côté, Fontaine, Blanchard, Girard et Solis.

Lecture est donnée du procès verbal de la séance précédente et il est approuvé à l'unanimité.

Lecture est donnée du rapport de l'élection municipale du 23 juin courant et production du serment d'office du nouvel échevin.

M. Amyot appuyé par M. Jacques propose que le comité de l'aqueduc soit composé comme suit : M. Messier, président et MM. Charpentier, Côté, Blanchard et Girard. Adopté M. Messier ne votant pas.

M. Jacques appuyé par M. Girard, propose que le comité de l'éclairage soit composé comme suit. M. Solis, président et MM. Messier, Jacques Blanchard et Girard ; que M. Solis, remplace M. Dussault comme membre des comités dont il faisait partie. Adopté.

Lecture est donnée des soumissions produites pour le peinture du Marché Centre. M. Fontaine appuyé par M. Côté propose que la soumission de M. Séguin soit acceptée. Adopté. Prix de la soumission \$625.00.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Michel Archambault désirant acheter le vieil arrosoir et le rouleau. Laissée sur la table.

Lecture est donnée de l'opinion de Mre J. O. Beauregard, au sujet des travaux de la montée sud du pont Barsalou. Déposée aux archives.

Conformément à l'avis donné à la séance précédente, M. Côté propose que le comité de la voirie soit autorisé à remplacer par un tuyau de grès de douze pouces le canal de bois de la rue Saint Paul, entre les rues Concorde et Sainte Marie. Cette proposition est secondée par M. Jacques et elle est adoptée à l'unanimité.

Le greffier déclare que le rôle d'évaluation des propriétés foncières, augmentées en valeur etc., a été déposé à son bureau pour examen public suivant la loi, que les avis requis ont été donnés ; qu'aucune plainte n'a été produite à l'encontre de ce rôle. M. Amyot appuyé par M. Fontaine propose que ce rôle tel que préparé soit homologué, attendu qu'aucune plainte n'a été produite.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Sigefroid Langelier, demandant un trottoir rue Saint Casimir. M. Girard appuyé par M. Payan propose qu'on fasse des trottoirs dans le cours de la saison dans toutes les rues où il n'y en a pas dans les quartiers numéros un et deux. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Joseph Berthiaume désirant acheter du sable.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Joseph Lussier au sujet du macadamisation de la rue Saint Simon de la rivière. Requête demandant le macadamisation de la rue Saint Hyacinthe à partir de la rue Cascades à la rivière. M. Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que le comité de la voirie soit autorisé à faire les dépenses nécessaires, pour macadamiser la rue Saint Simon, de la rue St Antoine à la rivière et la rue Saint Hyacinthe à partir de la rue Cascades à la rivière.

Les une requête de MM. L. P. Morin & Fils demandant de faire disparaître le trottoir placé vis à vis le clos de bois de la rue Saint Hyacinthe. M. Amyot propose secondé par

M. Fontaine que cette requête soit accordée aussi longtemps que la Cité n'aura pas de plainte, vu l'absence de trottoir à cet endroit. M. Fontaine déclare de la part de M. L. P. Morin que ce dernier est prêt à donner un écrit s'engageant à ne pas demander de trottoirs devant ses clos de bois des rues Saint Hyacinthe et Sainte Marguerite. Cette proposition est soumise au vote et elle est adoptée sur la division de cinq à quatre.

Ont voté pour la proposition MM. Amyot, Payan, Messier, Côté et Fontaine. Ont voté contre la proposition MM. Jacques, Blanchard, Girard et Solis.

Lecture est donnée de la lettre offrant la cession des rues de Bourg-Joli. Laissée sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre de la Provincial Securities. Laissée sur la table.

M. Amyot appuyé par M. Payan, propose que le Trésorier soit autorisé à emprunter sur billet portant intérêt à un taux annuel n'excédant pas cinq pour cent l'an, une somme de mille piastres, afin de rembourser même montant dû à M. Rémi Daigle, billet du 24 juin 1912. Adopté.

M. Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera que le comité des marchés soit autorisé à faire une dépense additionnelle de deux cents piastres, pour réparation à la balance de la rue Sainte Marie.

Lecture est donnée des différents comptes et le conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales.

PERSONNELS

—Monsieur de Saint Victor vice-consul français à Québec était de passage en notre ville vendredi dernier.

—M. E. L. Bernier, assistant surintendant de la Metropolitan Life Assurance Company en notre ville est allé les 22 et 23 juin dernier à la convention M. Bernier a été nommé directeur de cette importante association. La convention s'est tenue à Richmond.

—M. Fred. F. Beauregard de Biddeford Me., beau frère de M. H. A. Beauregard, protonotaire de la cour supérieure était en visite chez ce dernier vendredi de la semaine dernière, M. Beauregard, à l'intention de s'établir à Montréal.

—Nous apprenons avec douleur la grave maladie du grand connétable Marchesseault ex-échevin de notre cité. M. Marchesseault est retenu à sa chambre par une grave maladie qui le mine depuis longtemps. Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

—M. Aubray Duclos, d'Edmonton Alta, fils de M. S. T. Duclos de notre ville était en visite chez son père au commencement de la semaine.

—M. L. J. Bourbeau, le populaire agent du Q. M. & S. en notre ville a passé la semaine en voyage pour solliciter des contrats de freight pour la compagnie qu'il représente. Il a obtenu un beau succès.

—M. A. L. Currie, surintendant du Q. M. & S. était en notre ville mercredi l'hôte de l'hôtel Ottawa. Il était accompagné par M. Brennan officier de la même compagnie.

—Mlle Marie Paul Saint Germain est partie mercredi pour un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. William Duckett et son frère de Montréal ont passé quelques jours en notre ville les hôtes de M. et Mlle Duclous.

—M. J. B. Dupont, ci devant commis du freight aux bureaux du Q. M. & S. en notre ville et actuellement à l'emploi de la même compagnie à Henryville a passé quelques jours en notre ville cette semaine chez M. Alp. Lapalme de la rue Desaulniers.

—M. A. Boisclair vient d'être nommé commis du freight de la compagnie Q. M. & S. à ses bureaux de Saint-Hyacinthe.

—Mme T. D. Bouchard, a subi avec succès une grave opération mercredi de cette semaine. Elle est actuellement en voie de parfait rétablissement.

—Mlle Rose Duval de Windsor Ont est en promenade chez M. Wilfrid Chicoyne avocat de cette ville pour quelques semaines Mlle Duval continuera ensuite sa promenade à Trois-Rivières, Sherbrooke et Québec.

—M. C. Lafleur, un des associés de la maison Lambert Frigault & Cie de Saint Guillaume était de passage en notre ville mercredi par affaire.

—M. Reynaud, consul de France à Montréal était en notre ville dimanche dernier l'hôte de M. A. Probst de la T. D. Corset Co. M. Reynaud a aussi rendu visite à M. Vincent Martenon à la villa des Français au village Saint Joseph.

—M. Hugh E. McMorran, ajusteur des réclamations pour la compagnie du Grand Tronc était en notre ville vers la fin de la semaine dernière.

—M. William Wilson, inspecteur des Wagons du Q. M. & S. est allé passer quelques jours à Noyan Jonction en compagnie de Mde et de Melle. Wilson.

—Mme. J. L. Cormier, son fils Jean et Mme. Couillard St Germain sont partis pour St Pie, St Paul et le petit lac Magog où ils passeront un mois de vacances.

—Samuel l'Heureux est de retour d'un voyage de huit jours à Montréal.

—M. et Mme Lacroix et Melle Lamoureux sont allés passer une semaine à Montréal.

—On annonce pour la fin de juillet le mariage de M. Ernest Chartier comptable de la maison A Amyot & Cie de notre ville à Melle. Marie Anne Duhamel de Montréal.

—Mlle Helen Brennan, fille de M. Brennan, gérant de la Distillerie de Saint Hyacinthe depuis quelques jours en notre ville chez ses parents où elle passera les vacances. Melle Brennan étudie au "Loretto Abbey" de Toronto où elle a obtenu beaucoup de succès en obtenant le premier prix d'honneur hors des examens de musique à l'Université de Toronto. Melle Brennan étudie le piano.

—M. R. A. Trudeau, agent général du Québec Montréal & Southern est actuellement à parcourir en automobile tout le réseau de la compagnie dans l'intérêt des affaires immobilières de cette dernière, M. Trudeau partira samedi pour Albany et Scranton Penn.

—Melle Juliette Chalifoux qui a passé quelques semaines à New York et Atlantic City est de retour en notre ville depuis mardi. Son retour qu'elle n'avait pas annoncé à agréablement surpris un grand nombre de ses amis.

—M. F. Poupard, représentant de la Underwood Typewriter pour la province de Québec est décédé il y a quelques jours à sa résidence de Montréal à l'âge de 29 ans. M. Poupard était très bien connu dans toute la province et à Saint Hyacinthe où il comptait un grand nombre d'amis.

—Mde. Eugène Chenette, Mde. et Melle Morel sont partis le 26 juin pour leur résidence d'été à Saint Marcel M. Chenette, Assistant inspecteur de Wagons de la compagnie Q. M. et S. ira les rejoindre au commencement de la semaine prochaine.

—Mde. M. F. Cauboue de la rue Lafontaine qui était retenue à sa chambre depuis quelque temps par une assez grave maladie est actuellement parfaitement rétablie. Mde Cauboue a ces jours derniers rendu visite à son amie intime Mde J. B. St Pierre du village La Providence.

COMMISSION SCOLAIRE

Le contrat principal, pour la reconstruction de l'académie Cirouard vient d'être accordé à MM. L. P. Morin et Fils et Théodore Hally de cette ville, au prix de \$47,215. Ils étaient les plus bas soumissionnaires. Venait ensuite MM. Paquette et Codbout, dont la soumission était de \$48,000.

Le contrat de plomberie, chauffage, électricité a été accordé à A. Blondin et Cie, au prix de \$8,950.

Quand on aura posé les balayous à air comprimé, système Vacuum, et payé les extras qui existent généralement, la bâtisse aura coûté soixante et quelques mille piastres. Elle sera à l'épreuve du feu, les murs et les solives étant faits en terra cotta.

—Jeudi après midi à eu lieu la mise en nomination de deux commissaires d'écoles de la ville en remplacement de MM. L. A. Beaudry, M. D., et Emile H. Solis, sortant de charge. Aucun candidat ne s'étant présenté, ces messieurs ont été réélus par acclamation.

ST-HYACINTHE MERCREDI 15 JUILLET

Le Celebre CIRQUE ROBINSON



A GROUP OF MIRTH PROVOKING CLOWNS

CIRQUE 3 RONDS MUSEUM 2 ESTRADES ELEVEES MENAGERIE

L'espace nous manque pour énumérer nos incomparables attractions, nous ne pouvons que mentionner les suivantes :

LE GRAND TROUPEAU D'ELEPHANTS DRESSES
LA FAMILLE LAWANDO — Les plus audacieux cavaliers sur chevaux sans selle.
LA FAMILLE NELSON — Les sœurs Loret, Papillons humains.
KING GEORGE — Le cheval le plus merveilleusement dressé de l'univers. Il a coûté \$25,000.
Représentations à 2 hrs. et 8 hrs. p.m. — Grande parade dans les rues à 10 hrs. A.M.

ETAT CIVIL

CATHEDRALE DE SAINT-HYACINTHE

NAISSANCE

Le 23 juin, Joseph Willy, fils de Willy Nassif et de H. Schddy, parrain et marraine, Philias Authier et Ozalie Messier, son épouse.

Le 26 juin, Joseph Jean Baptiste fils de Ferdinand Daigle et de Régina Picard. Parrain Jean Baptiste Fontaine et marraine Emida Daigle, son épouse.

Le 28 juin, Marie, Berthe, Alice, Rollande, fille de Edmond Chaput et de Marie Rose Délima Desjardins. Parrain Arthur Chaput et marraine Alice Chaput.

DECES

Le 25 juin est décédé à l'âge de sept semaines Marie Simone, fille de Henri Daudelin et d'Alma Bergeron.

Ont signé le registre: MM. Henri Daudelin, George Daudelin, et C. H. Lafontaine Ptre.

Le 26 juin est décédé à Montréal, dans la paroisse Saint Jacques, Arthur Choquette, bourgeois, âgé de 57 ans, fils d'Alexandre Choquette et d'Onésime Paradis.

Ont signé le registre MM. L. A. French, L. G. Choquette, H. Choquette et Donat H. Breton Ptre.

Le 28 juin est décédée Sophie Gervais veuve d'Alexandre Lambert, à l'âge de 74 ans.

Ont signé le registre MM. Joseph Lambert, P. Girouard, E. G. Boisseau, J. Guertin, J. N. L. Levesque Ptre.

PAROISSE NOTRE-DAME DU ROSAIRE

NAISSANCES

Le 25 juin, Joseph, Henri, Laurent, fils de Ludger Joseph Bourbeau et d'Alda Poitras. Parrain Henri Bourbeau et marraine Philomène Laporte.

Le 27 juin, Joseph Pierre, fils de Pierre Levesque et de Rose Délima Théberge. Parrain J. B. Levesque et marraine Rose Poulin.

MARIAGE

Le 29 juin, M. Ovila Lussier, Charry, Levis, fils de Narcisse Lussier et de Marie Tanguay de Ste Rosalie de Bagot et Eva Cabana fille de Xavier Cabana et de Victorine Marquette.

PATATES DE CHOIX

Livrées à domicile 75 cts du minot appelez Phone 364 ou 378

GRANDES COURSES

On annonce pour le 8 et le 9 juillet courant les deuxièmes grandes courses de la saison au Parc Laframboise en notre ville. \$900.00 de bourses seront offertes et déjà plus d'une quinzaine de chevaux sont enregistrés comme devant prendre part à ces courses qui feront certainement époque dans les annales sportives de notre région.

NOTRE CHORALE

La chorale de St Hyacinthe fera samedi son voyage annuel. Cette année, les directeurs de notre distingué corps de chant, ont décidé d'offrir à leurs membres une excursion aux Mille Iles. Ledépart s'effectuera de la gare du G. T. R. à 9 10 hrs samedi matin et le groupe des excursionnistes prendront le lunch au Queens après quoi ils s'embarqueront au quai Victoria sur le vapeur Rapid Prince de la Canada Seamship Co., à 12 30 hrs.

Ils feront une première escale à Cornwall, puis à Prescott où notre chorale chantera la messe de Callaerts après quoi ils s'embarqueront pour Alexandria Bay à 11 30 hrs. A ce dernier endroit tout les excursionnistes descendront à l'hôtel Crossman. Au cours du voyage la chorale donnera un concert sur le bateau samedi soir.

A Alexandria Bay, deux magnifiques yachts le "Overland" et le "Niagara" seront mis à leur disposition et nos gais voyageurs feront une promenade d'environ 75 milles de longueur autour des 1000 Iles durant l'après midi. Ils reviendront prendre le souper à l'hôtel Crossman puis toujours sur les mêmes bateaux reprendront le même voyage que l'après midi, mais cette fois, ils pourront jouir des effets magnifiques des projecteurs électriques. Ils s'embarqueront pour revenir à 7 hrs a.m. lundi matin.

Parmi ceux qui accompagneront notre chorale l'on remarque M. et Mue J. E. Lanoix, Mlle Juliette Casavant, M. Samuel Casavant, Mlle Bertha Philie, Mme. Armand Boisseau, Mlle Caroline Nault, M. Mde et Mlle Ulric Jacques, Les Revds. M. Daoust et Guillet, Mde V. E. Fontaine, Mlle Claudine Morin, M. et Mme. F. A. Cabana, M. et Mlle Dumont de Belœil, Mde. Albert Jodoin, Mde Arthur Champagne, Mde C. Grégoire, Mde L. St Germain, et Mde Albert Morin.

L'AFFAIRE ST-GERMAIN-LEE

L'affaire St Germain vs Lee qui devait s'instruire devant le magistrat Marin ces jours derniers a été réglée hors de cour, les parties s'étant entendues entre elles.

Rend facile la pâtisserie chez soi.

ROYAL



BAKING POWDER

Absolument Pure

La seule poudre-levain faite avec la crème de tartre Royale, extraite des grappes de raisin PAS D'ALUN, PAS DE PHOSPHATE DE CHAUX

La poudre à pâte "Royal Baking Powder" est en vente à St-Hyacinthe, chez :

S. Bourgeois & Cie, C. Pagnuelo & Cie, Thos. Hébert, G. Brousseau, Bazinet & Brodeur, et dans toutes les bonnes épicereries.

St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Co. Ltd

DEPARTEMENT DE REPARATION

Réparations à la machine faites promptement. . . .
Réparations à la main faites soigneusement. . . .
Tip-Toe Caps (Bon Bouts) en Cuir Patent, remis à neuf. . . .

CLAQUES REPARÉES

PAR
H. FRIERIE
Cordonnier d'expérience
184 CASCADES

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE

LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, P. Q.
LES COURS SE CONTINUENT TOUT L'ETE

Les jeunes gens désirant se préparer pour l'occupation à l'automne, de bonnes positions comme :

COMPTABLES
STENOGRAPHE
CLAVIGRAPHISTES
TELEGRAPHISTES
COMMIS DE BANQUES, ETC.

pourront facilement se qualifier pour ces positions en suivant les cours de la saison d'été à l'Ecole Lalime de St-Hyacinthe.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité :
OUVRAGE EN OR
Ponts et Couronnes.

SAINT HYACINTHE

Assurez Vos Chevaux

contre la mort par maladie ou par accident, incendie, foudre. Nous avons les polices avec les clauses les plus larges, les plus libérales. La Compagnie offre à ses assurés toutes les garanties désirables d'honorabilité et de solvabilité.

Nous Assurons :	Etalons, Chevaux de Courses, Chevaux de Travail, Juments Poulinières avec ou sans assurance sur le poulain à naître; Bétail, Risques de Castration, Risques de Transport, etc.—Tous les genres d'assurance d'animaux.
------------------------	---

Ecrivez-nous pour détails et l'adresse de notre agent le plus rapproché. Agents demandés pour districts non représentés.

THE GENERAL

ANIMALS INSURANCE COMPANY OF CANADA
Bureau Principal: 71a RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.